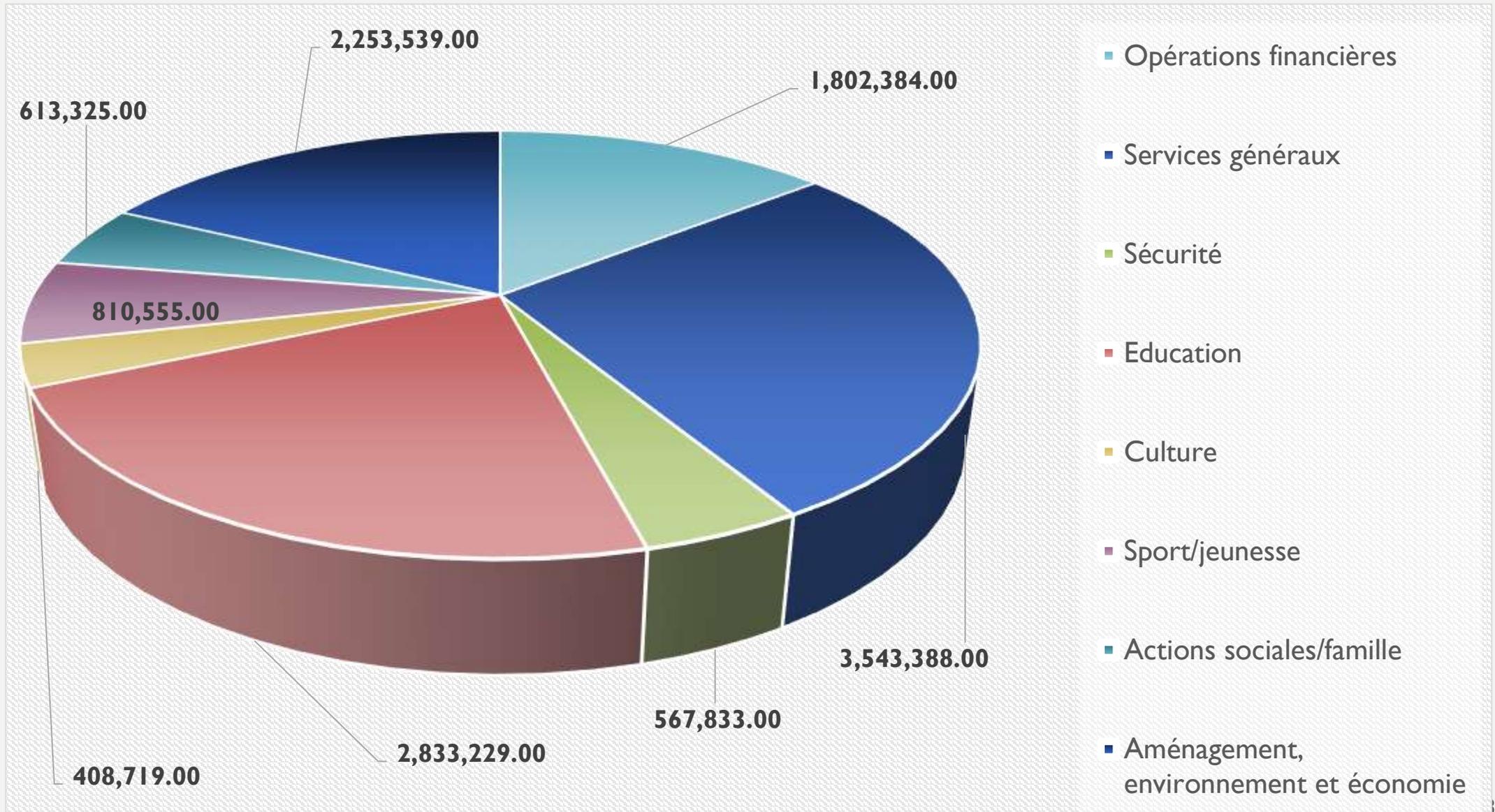


BUDGET PRIMITIF 2024

RÉTROSPECTIVE 2023

Une capacité d'autofinancement et des investissements dynamiques dans un contexte inflationniste

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR THÉMATIQUES



LES AXES ESSENTIELS DE 2023

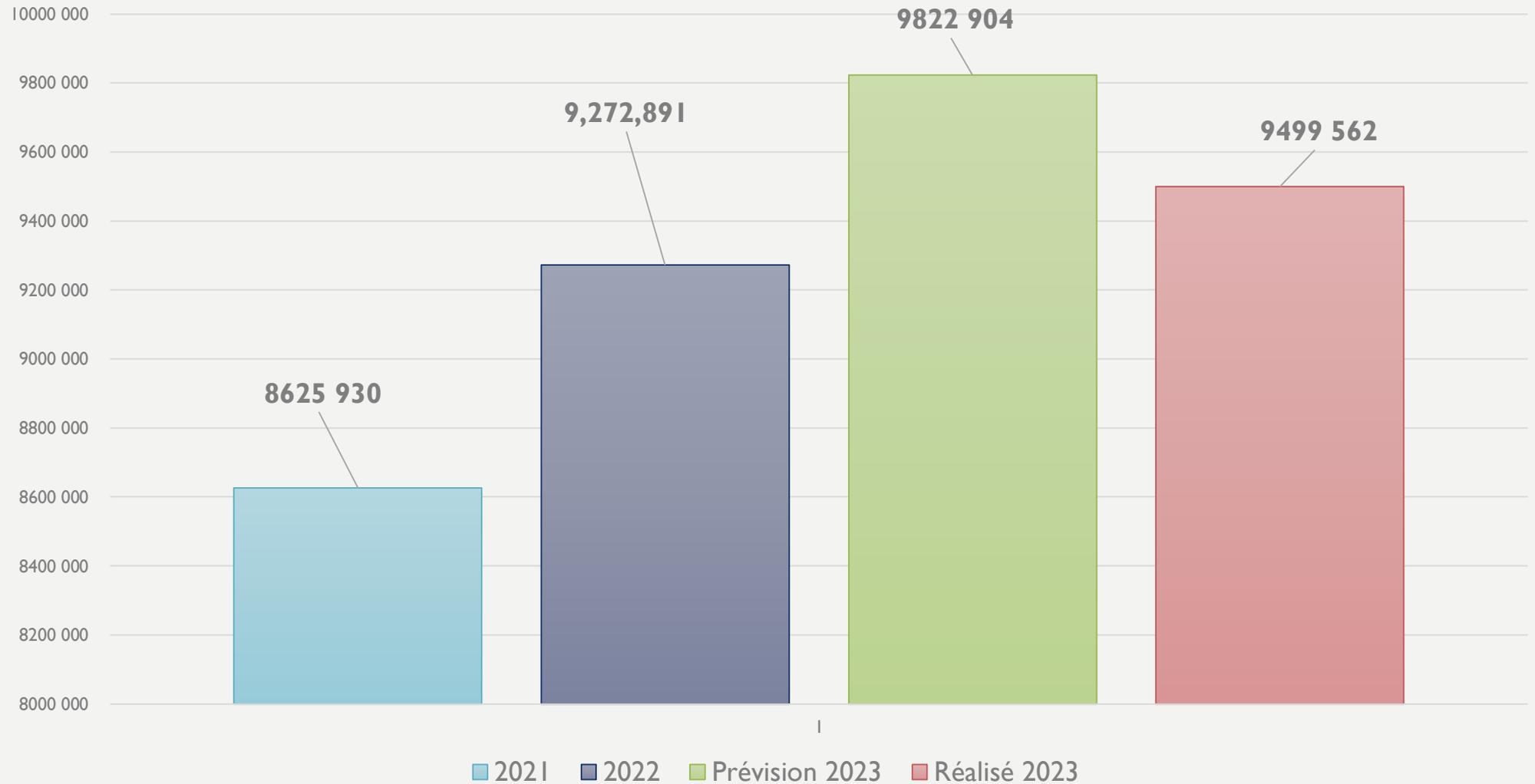
- UNE CAPACITÉ A INVESTIR DYNAMIQUE
- DES DÉPENSES D'EQUIPEMENT CIBLÉES ET NÉCESSAIRES

SANS AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITÉ LOCALE

UNE CAPACITÉ À INVESTIR DYNAMIQUE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (hors charges exceptionnelles et dépenses imprévues)



	2020	2021	2022	Crédits ouverts 2023	Résultats 2023	Evol 2023/2022
Charges à caractère général	1 671 810	2 008 894	2 410 373	2 753 110,10	2 453 798	1,8%
Charges de personnel	4 966 815	5 254 889	5 508 638	5 663 020,12	5 658 342	2,7%
Autres charges de gestion courante	1 110 207	1 159 262	1 157 854	1 196 255,42	1 178 503	1,8%
Atténuation de produits	-	413	518	518	98	-81,1%
Charges financières	220 840	202 471	195 508	210 000	208 821	6,8%
Charges exceptionnelles	85 350	45 182	30 450	20 661	18 566	-39,0%
Dépenses imprévues	-	-	-	22 439	-	-
TOTAL DEPENSES REELLES	8 055 022	8 671 112	9 303 340	9 866 004	9 518 128	2,3%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	370 366	187 392	193 784	260 000	270 422	39,5%
TOTAL	8 425 388	8 858 504	9 497 125	10 126 004	9 788 550	3,1%

ANALYSE GLOBALE

Les dépenses réelles 2023 sont supérieures de 215 K€ à celles de 2022 et ont donc évolué de 2,3% entre les deux exercices.

L'augmentation est donc modérée en ce contexte inflationniste et synonyme de maîtrise des coûts.

ANALYSE DÉTAILLÉE

- Les charges à caractère général ont évolué de près de 45K€ entre 2022 et 2023, hausse minimale liée notamment aux éléments suivants :
 - Augmentation budgétaire de 40K€ sur l'alimentation liée à la hausse des prix des matières premières et surtout en raison de l'augmentation du nombre de repas à fabriquer,
 - Augmentation du coût de la fourniture des petits équipements de 14K€, lié à la réalisation de travaux en régie (salle de réunion, etc...),
 - Augmentation des dépenses sur les manifestations de 32K€ liée à une programmation culturelle plus dense, un été en seine riche en animation, un festival de Noël plus complet et la remise en œuvre après Covid des vœux à la population et au personnel,
 - Augmentation des contrats de prestation de service de 20K€ liée au nettoyage des fientes de pigeons et mise en place de filets,
 - Augmentation de plus de 27K€ des dépenses d'honoraires : reprise complète des ateliers au centre social,
- Il est à noter parallèlement une diminution des fluides (gaz, électricité) de 83K€, liée à une meilleure maîtrise, des consommations de gaz dans les bâtiments notamment

ANALYSE DÉTAILLÉE

- Les charges de personnel ont évolué de 149K€ entre 2022 et 2023, soit 2,72%, hausse liée notamment aux éléments suivants :
 - Une augmentation de 3,28 % du smic, ont été concernés environ 90 agents,
 - Une revalorisation du point d'indice au 1er juillet 2023 de 1,5 %. Ont été concernés tous les agents de la collectivité,
 - L'attribution de points supplémentaires (points d'indice majoré différenciés) pour les indices bruts 367 à 418. Cette revalorisation qui a pu aller jusqu'à 9 points majorés, soit une augmentation de 44 € bruts par mois a permis de relever la rémunération des agents fonctionnaires positionnés sur les premiers échelons des grades de la catégorie C et des deux premiers grades de la catégorie B, ainsi que des agents contractuels rémunérés en référence à ces indices,
 - Le coût de la GIPA calculé sur le taux de l'inflation pour la période de référence (2018-2022) de + 8,19%.

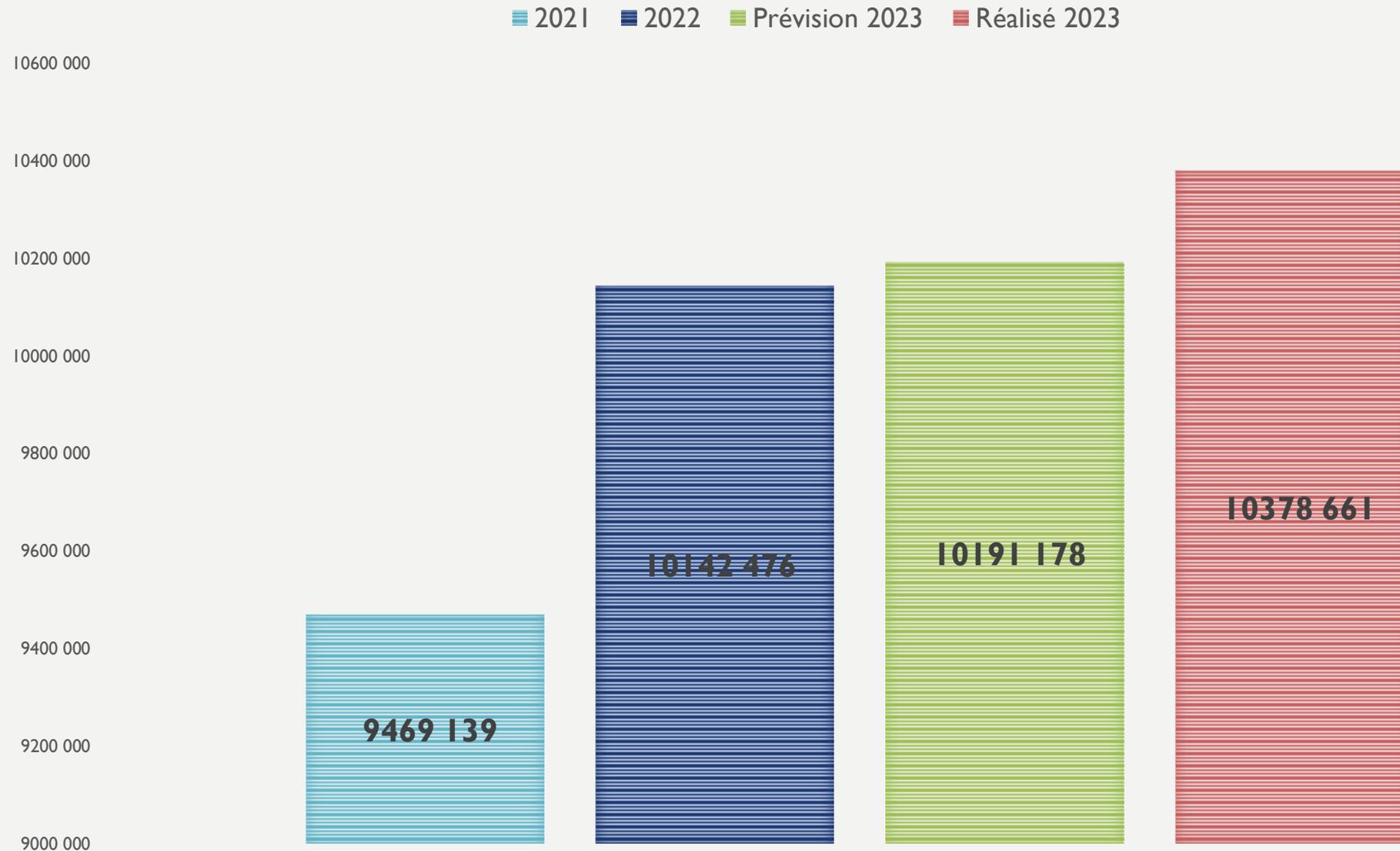
ANALYSE DÉTAILLÉE

- Les autres charges de gestion courante : ce chapitre connaît une évolution de près 21K€, soit 1,78% entre 2022 et 2023, expliquée notamment par les raisons suivantes :
 - 10 k€ liés à l'augmentation de cotisation versée au SDIS,
 - 10K€ liés à l'augmentation de la subvention annuelle au CCAS ;
 - Près de 5K€ supplémentaires de versement de subventions aux associations,
- Les charges financières : elles sont supérieures en 2023 par rapport à 2022 du fait d'une évolution des taux d'intérêt relatifs aux lignes de trésorerie ;
- Les charges exceptionnelles : l'année 2022 a vu l'indemnisation versée aux commerçants suite aux travaux de la phase 2 de la place poussin pour un montant de 30K€.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

EVOLUTION DES RECETTES RÉELLES HORS FINANCIÈRES ET EXCEPTIONNELLES



	2020	2021	2022	Crédits ouverts 2023	Résultats 2023	Evol 2023/2022
Atténuation de charges	109 376	149 094	212 061	151 755	136 240	-35,8%
Produits des services et du domaine	350 597	475 456	455 454	529 163	558 510	22,6%
Impôts et taxes	5 701 234	5 788 221	5 924 369	6 147 258	6 036 795	1,9%
Dotations et participations	2 712 650	2 962 678	3 434 401	3 238 760	3 540 890	3,1%
Autres produits de gestion courante	76 984	93 690	116 192	124 242	106 226	-8,6%
Produits financiers et exceptionnels	872	11994	27 587	23 919	96 576	250,1%
TOTAL RECETTES REELLES	8 951 713	9 481 133	10 170 063	10 215 097	10 475 237	3,0%
TOTAL RECETTES D'ORDRE	424 720	424 098	414 397	536 911	414 397	0,0%
TOTAL	9 376 433	9 905 231	10 584 460	10 752 008	10 889 634	2,9%
Excédent de fonctionnement reporté N-1	175 482	896 584	334 427	466 059	466 059	39,4%
TOTAL GENERAL	9 551 915	10 801 815	10 918 887	11 218 067	11 355 693	4,0%

ANALYSE GLOBALE

Les recettes réelles perçues en 2023 sont supérieures de 305 k€ par rapport au réalisé 2022.

Elles ont évolué de 3% entre les deux exercices.

L'explication est liée notamment à :

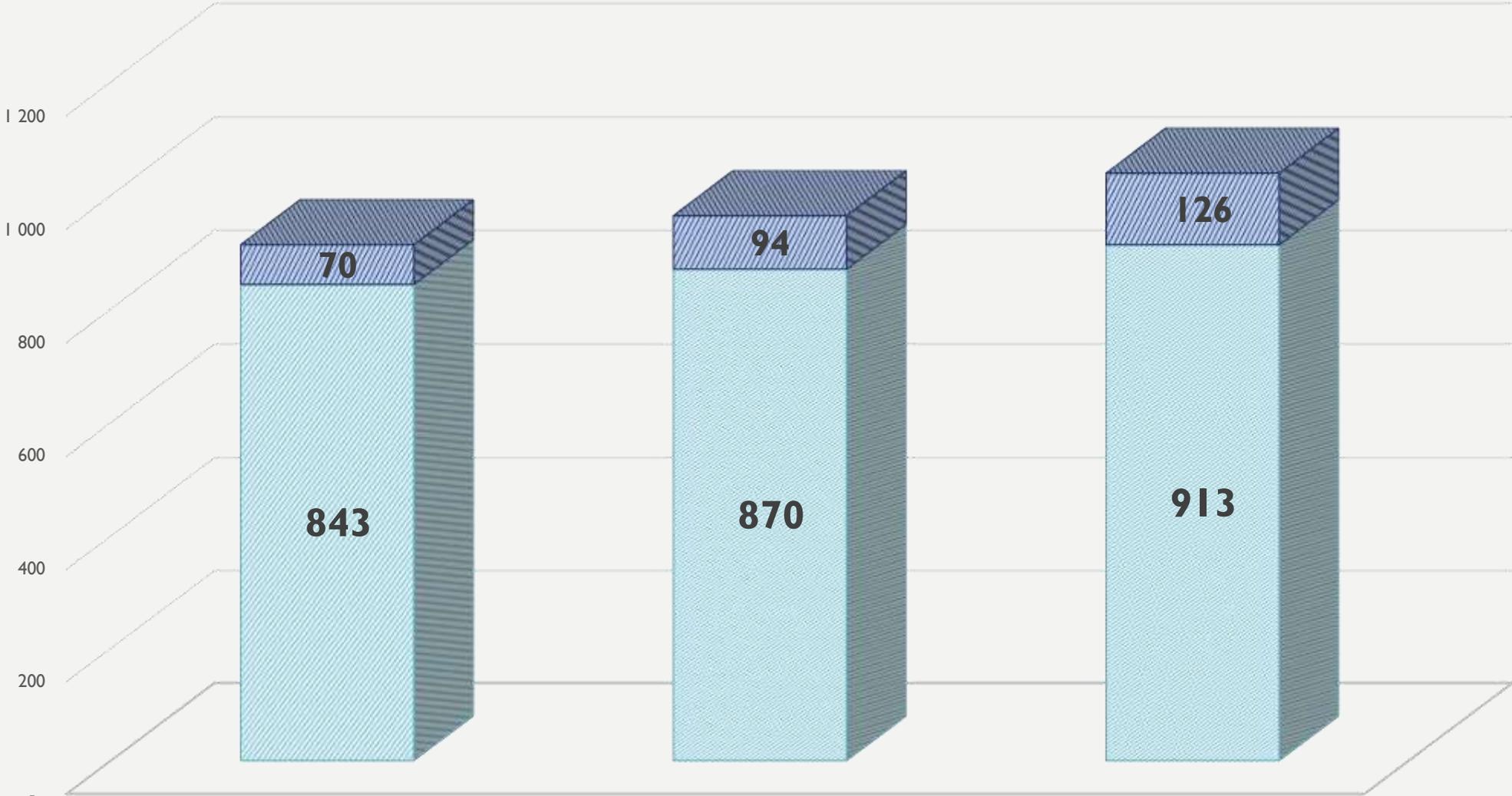
- L'augmentation des produits du domaine : **+ 103 K€** (redevance variable crématorium : + 15K€, recettes restauration : + 45K€, périscolaire : + 12K€, remboursement participation club tennis réfection terrain : 20K€),
- L'augmentation des impôts et taxes : **+ 112 K€**, liés à la revalorisation des bases fiscales malgré une baisse de 125K€ des droits de mutation,
- L'augmentation des dotations et participations : **+ 107 K€**, (dont + 246K€ de DGF, +16K€ périscolaire, + 210K€ CAF centre social, absence d'éligibilité au filet de sécurité en 2023 : - 390K€ par rapport à 2022) ;
- L'intégration de recettes de cessions pour **40K€**
- Le remboursement d'un trop payé à EKWATER : **28K€**

L'excédent de fonctionnement de l'année 2023 affiche **1 101 k€**. Après intégration du résultat cumulé fin 2022 de **466 k€**, l'excédent de fonctionnement fin 2023 atteint **1 567 k€**.

	2021	2022	2023
Epargne de gestion	1 045 671	1 065 094	1 087 920
Epargne brute	843 200	869 586	913 046
Excédent de fonctionnement	1 046 717	1 087 336	1 101 084

EVOLUTION DES CAF BRUTE ET NETTE 2021 - 2023

■ Epargne brute ■ Epargne nette



DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT CIBLÉES ET NÉCESSAIRES

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Crédits ouverts 2023	Réalisé 2023	RAR sur 2024	Total réalisé avec RAR
Emprunts	800 000	787 207		787 207
Dépenses d'équipement	2 438 740	1 722 689	196 466	1 919 155
Total Dépenses réelles	3 238 740	2 509 896	196 466	2 706 362
Total Dépenses d'ordre	536 911	414 397		414 397
Solde d'exécution N-1	1 015 177	1 015 177		1 015 177
TOTAL GENERAL	4 790 828	3 939 470	196 466	4 135 936

	Crédits ouverts	Réalisé
Voirie, réseaux et espaces publics	900 345	759 816
Bâtiments publics : rénovation et mise en accessibilité	1 038 781	559 141
Réaménagement urbain et paysager	30 526	8 201
Sécurisation des falaises	156 889	155 189
Acquisition matériels et œuvres	223 420	181 600
Révision PLU	30 638	20 078
Restauration patrimoine historique et vernaculaire	27 476	16 975
Habitat	30 665	21 690
TOTAL	2 438 740	1 722 689

PRINCIPALES OPÉRATIONS

- **Voirie, réseaux et espaces publics** : 760 k€ ont été réalisés, dont :
 - 190 k€ : Requalification de la rue Sadi Carnot
 - 154 k€ : Requalification de la rue Georges Clémenceau
 - 108 k€ : Réfection du parking de la Résidence Autonomie
 - 89 k€ : Réfection de la sente piétonnière « promenade des près »,
 - 65 k€ : Opération de sécurité de la traversée du Hameau de Radeval,
- **Sécurisation des falaises** : 155 k€ solde de l'opération.

PRINCIPALES OPÉRATIONS

- **Bâtiments publics : rénovation et mise en accessibilité** : 559 K€ ont été réalisés, dont :
 - 90 k€ : Pompidou : huisseries et rideaux,
 - 80K € : Pompidou, Debré, Ferry : aménagements et jeux pour cour d'école, 40 k€ : Autres travaux écoles (diagnostic M.Lefèvre, clôtures Blanchard et Debré),
 - 58 k€ : Travaux gymnases (portes de secours, relamping, alarmes incendie),
 - 127 K€ : travaux d'accessibilité (Maison des associations, espace Ste Clotilde, bibliothèque),
 - 81 k€ P3 Dalkia.
- **Acquisition de matériels et œuvres** : 182 k€ ont été réalisés :
 - 42 k€ : Espaces verts (matériels tondeuse, ramassage des feuilles, potelets Place Poussin),
 - 31 k€ : Informatique : matériels divers informatiques et téléphoniques,
 - 28 k€ : Restauration scolaire (dont remplacement de la cellule de refroidissement, coupeur mélangeur)

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Crédits ouverts 2023	REALISE 2023	RAR sur 2024	TOTAL avec restes à réaliser
021-Virement de la section de fonct.	1 092 063			
040-Opé d'ordre de transfert	260 000	270 422		270 422
10-Dotations fonds divers	865 448	853 879		853 879
1068-Excédent de fonct. Capitalisé	955 704	955 704		955 704
13-Subventions d'investissement	733 012	400 170	22 099	422 269
16-Emprunts et dettes assimilées	800 000	800 000		800 000
024-Produits de cession	84 600			0
041-Opérations patrimoniales				
TOTAL	4 790 827	3 280 175	22 099	3 302 274

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les principales recettes d'investissement se décomposent comme suit :

- **Subventions d'investissement : 400 k€ dont notamment :**
 - 113 k€ : travaux de sécurisation des falaises (DSIL)
 - 57 K€ : école numérique (Etat Education, DETR), 67 k€ : rénovation écoles, aménagements cour d'écoles (DETR, DPT)
 - 37 k€ : rénovation des gymnases (DEPT, DETR), 36 k€ : travaux sur lavoir de la Madeleine (Fds de concours SNA, DETR, DEPT),
 - 43 k€ : travaux d'accessibilité (DETR), 18 k€ : installation de PEI (DETR),
 - 19 k€ : Fondation du patrimoine (souscription pour les travaux de la Collégiale)

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- **FCTVA** : Le FCTVA reversé par la Préfecture sur les dépenses d'investissement mandatées sur l'exercice N-2. Le taux de compensation correspond à ce jour à 16,404 % du montant TTC des dépenses éligibles, soit **840 K€ comprenant 2022 (256 K€) et 2023 (584 k€),**
- Un emprunt à taux variable **de 800 K€,**
- La Taxe d'Aménagement due en matière d'urbanisme, soit **14 K€** en 2023.

SYNTHÈSE

- ❑ La section d'investissement fait ressortir un déficit cumulé de **659K€ en 2023** (en intégrant le déficit de **1 015K€ de 2022**), hors restes à réaliser, et de **834K€ restes à réaliser inclus**, comblé entièrement par l'excédent cumulé de fonctionnement de **1 567k€**.

- ❑ Ainsi, le compte administratif 2023 fait ressortir un excédent toutes sections confondues de **733k€**.

BUDGET PRIMITIF 2024

- ❑ LES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES**
- ❑ UNE FISCALITÉ EN MOUVEMENT ET DES TARIFICATIONS DE SERVICES STABILISÉES**
- ❑ UNE DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT EN LÉGÈRE MAIS EN CONSTANTE ÉVOLUTION**
- ❑ UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET ANIMÉE**
- ❑ LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS**

LES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

Fonctionnement

- Recettes: 11 896 693
- Dépenses: 11 896 693

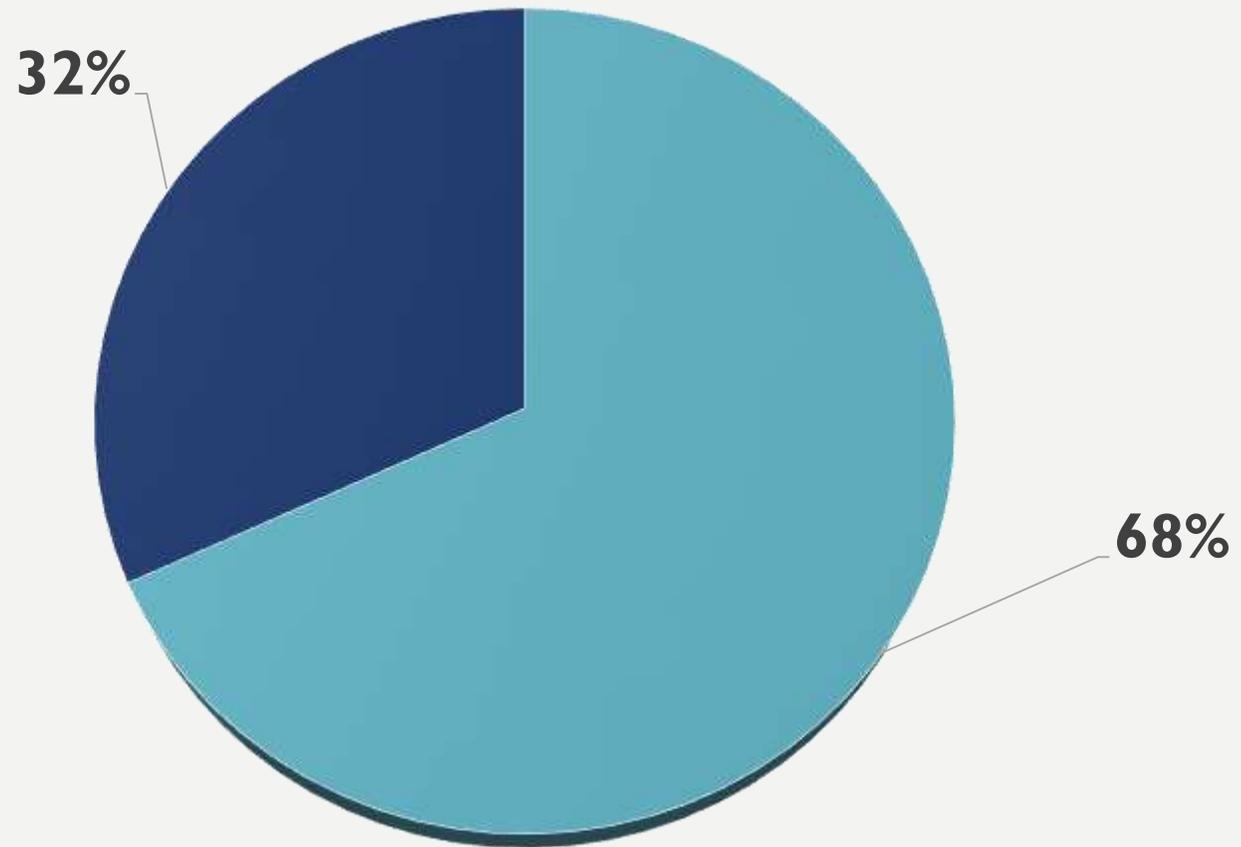
Investissement

- Recettes: 5 664 943
- Dépenses: 5 664 943

**Virement à la
section
d'investissement**

- 1 580 536

Budget primitif 2024

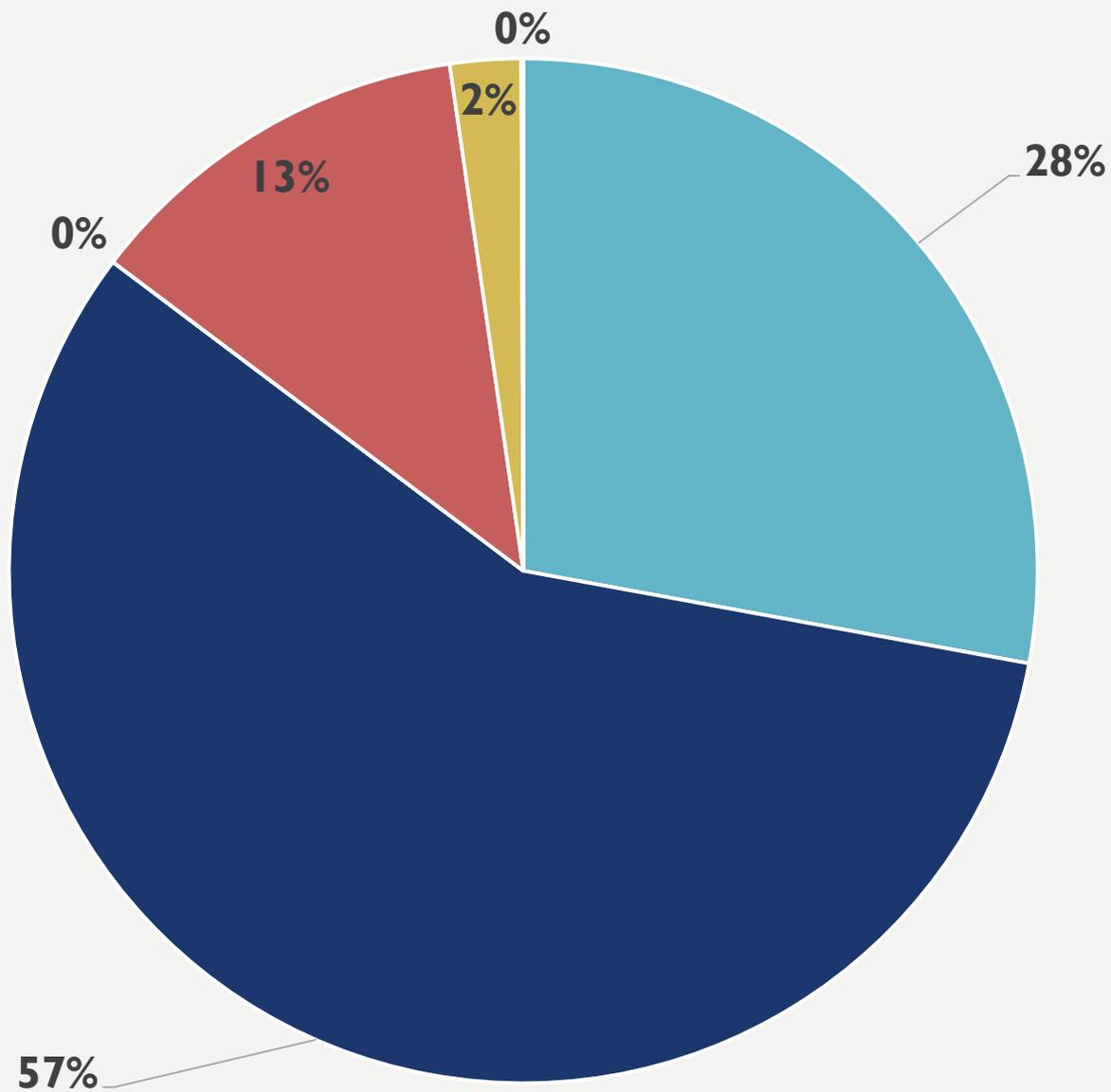


■ Fonctionnement ■ Investissement



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	CA 2022	CA 2023	BP 2024	Evolution % BP 2024/ CA 2023
Charges à caractère général	2 410 373	2 453 798	2 791 625	13,8%
Charge de personnel et frais assimilés	5 508 638	5 658 342	5 743 973	1,5%
Atténuation des produits	518	98	518	428,6%
Autres charges de gestion courante	1 157 854	1 178 503	1 241 971	5 38%
Charges financières	195 508	208 821	223 000	6,8%
Charges exceptionnelles/spécifiques	30 450	18 566	6 370	-65,7%
TOTAL DEPENSES REELLES	9 303 340	9 518 128	10 007 457	5,1%
Virement section investissement			1 580 536	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	193 784	270 422	308 700	
TOTAL GENERAL	9 497 125	9 788 550	11 896 693	



■ Charges à caractère général

■ Charge de personnel et frais assimilés

■ Atténuation des produits

■ Autres charges de gestion courante

■ Charges financières

■ Charges spécifiques

ANALYSE

- **L'année 2023 devrait voir les charges à caractère général, augmenter de nouveau de 338K€, soit 13,8%.** Les raisons en sont notamment les suivantes :
- ❖ **Fournitures** : il est intégré **une hausse de 63K€** de cette nature de dépenses due notamment :
 - A un programme de fertilisation et de regarnissage de terrains de sports : + 14K€ ;
 - A l'achat de peinture de traçage de sol : + 2,5K€ ;
 - A l'achat de petits équipements en raison de du développement des travaux en régie : 21K€ ;
 - A l'achat de fournitures de voirie pour favoriser les interventions rapides de notre régie municipale sur les domaines non communautaires : + 11,5K€
- ❖ **Locations** : il est intégré **une hausse de 24K€** du au besoin de locations de la nacelle et des Fenwick pour la gestion des manifestations ;

ANALYSE

- ❖ **Maintenance** : il est intégré **une hausse de 102K€** de cette nature de dépenses du notamment :
 - Au programme d'entretien ambitieux des bâtiments : + 22K€ ;
 - Au programme de taille en rideaux des arbres de la commune : + 54K€ ;
 - A nos obligations de vérifications réglementaires des bâtiments et de la falaise : + 33K€
- ❖ **Evolution des contrats d'assurance** : + **170K€**, l'assurance statutaire est payée sur le chapitre 011 et non plus 012 ;
- ❖ **Formation du personnel** : il est intégré **une hausse de plus de 15K€** de cette nature de dépenses en prévision des formations obligatoires à financer.
 - A contrario, il est prévu une baisse de **87K€** des dépenses de fluide, liée notamment aux économies générées par la trame noire et la bonne gestion des infrastructures en termes de chauffe, mais également une stabilisation des dépenses d'alimentation, de frais de télécommunications et d'honoraires.

ANALYSE

- ❑ **Une évolution des charges de personnel de 4,37%** entre le CA 2023 et le BP 2024 est prévue. La cotisation liée à l'assurance statutaire étant imputée à compter de 2024 à la demande de la trésorerie sur le chapitre 011, **l'évolution inscrite sera de 86K€, soit 1,51%**.

- Le budget primitif 2024 **intègre** les effets des décisions gouvernementales et législatives, liés au glissement vieillesse technicité, aux revalorisations indiciaires, bonifications d'ancienneté et aux augmentations des cotisations patronales, du versement transport mobilité.

- Le budget primitif intègre également les effets de la mise en place de la participation mutuelle.

- **En outre, un emploi de chargé de mission sport et un poste de plombier électricien ont été créés.** Le premier vise à développer la politique sportive de la collectivité et apporter une expertise technique auprès du CSA (30% de son temps y est dévolu), le second à renforcer la présence de la régie municipale dans la maintenance et l'entretien au quotidien des bâtiments communaux. Les deux sont actuellement pourvus.

ANALYSE

- ❑ Le budget primitif fait face notamment à la prise en charge de l'hébergement du logiciel arpège pour plus de 20K€, à une nouvelle hausse de la contribution communale au SDIS (+ 7 k€) mais également une revalorisation de l'attribution de compensation versée au SVVS de 30K€.

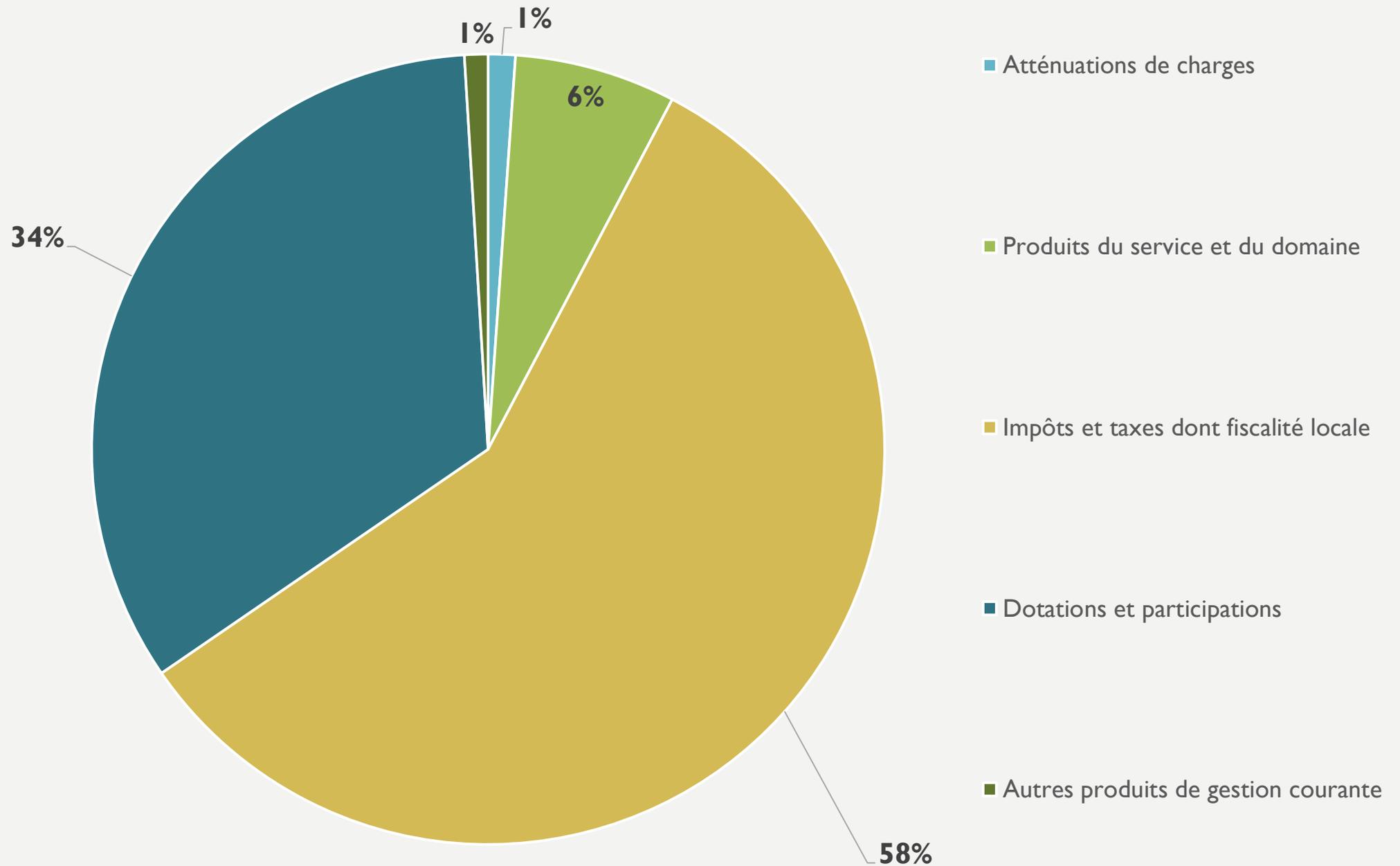
Cette dernière a été validée lors du Conseil municipal de décembre 2023. **Le soutien financier aux associations et au CCAS reste prégnant et ne baisse pas.**

- ❑ Les charges financières connaissent une évolution de 6,8% liée à notre profil annuel de dette.
- ❑ Les charges spécifiques de 2024 seront en baisse de 65,7%



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	CA 2022	CA 2023	BP 2024	Evolution % BP 2024/CA 2023
Atténuations de charges	212 061	136 240	118 000	-13,4%
Produits du service et du domaine	455 454	558 510	703 493	26,0%
Impôts et taxes dont fiscalité locale	5 924 369	6 036 795	6 165 943	2,1%
Dotations et participations	3 434 401	3 540 890	3 592 696	1,4%
Autres produits de gestion courante	116 192	106 226	102 160	-3,8%
Produits exceptionnels et financiers (dont cessions)	27 587	96 576	919	-99%
TOTAL RECETTES REELLES	10 170 063	10 475 237	10 683 211	2%
TOTAL RECETTES d'ORDRE	414 397	414 397	480 000	-
RESULTAT REPORTE	334 427	466 059	733 482	-
TOTAL CUMULE	10 918 887	11 355 693	11 896 693	-



ANALYSE

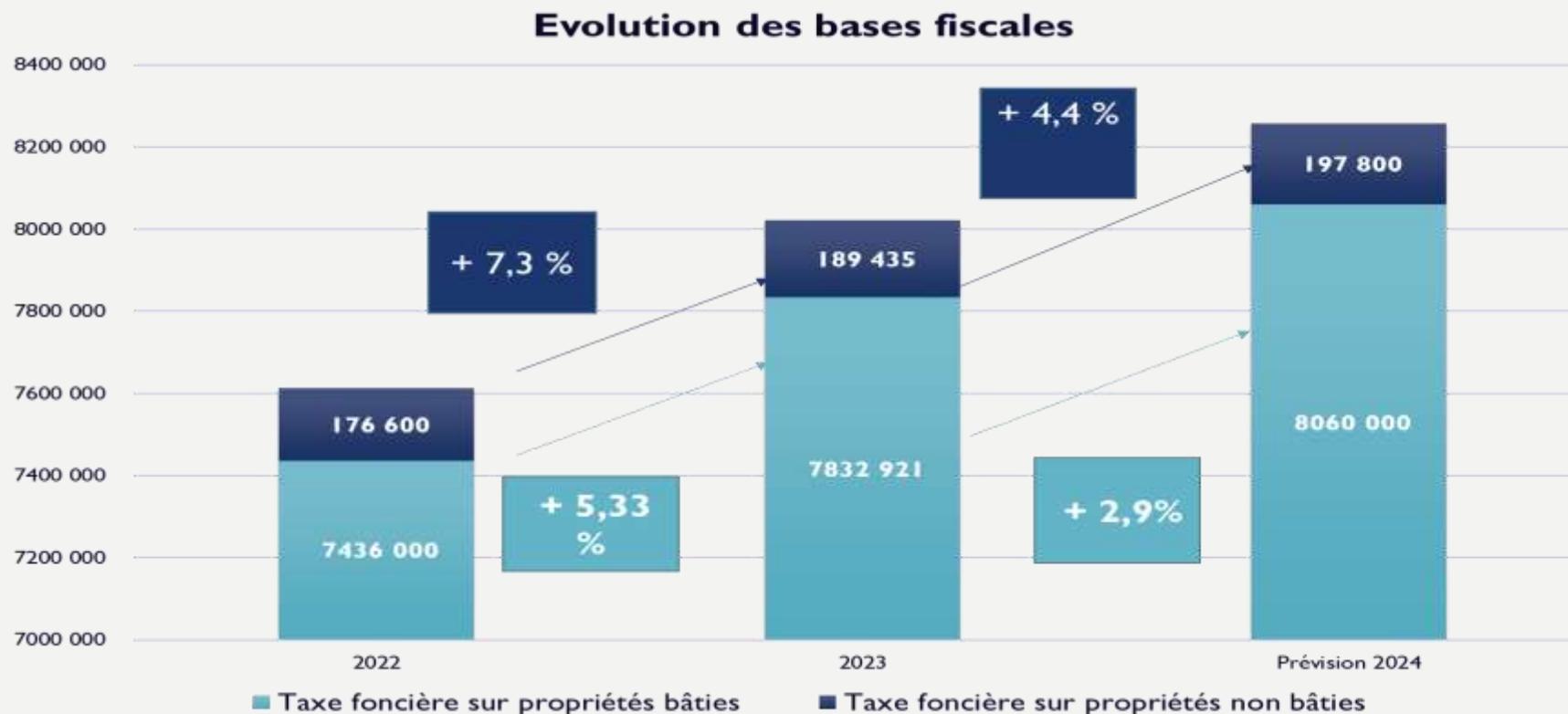
- ❑ **S'agissant du chapitre « atténuations de charges », on prévoit une baisse de 13,4%** liée à l'estimation des remboursements de l'assurance statutaire et de la sécurité sociale au vu des arrêts éligibles.

- ❑ **Les prévisions de recettes s'agissant des « produits du domaine » sont à la hausse de 26%**, liée en grande partie à :
 - La redevance variable perçue au **titre du crématorium : 35K€**;
 - La redevance à **caractère périscolaire et enseignement en augmentation** au regard du nombre d'enfants utilisant les services du périscolaire : **hausse de 75K€**
 - Le remboursement **des frais par autres redevables qui comprend en 2024, la refacturation au CCAS du personnel mis à disposition** toute l'année au à la résidence autonomie et la refacturation des heures supplémentaires pour le repas des aînés **pour 61K€**.

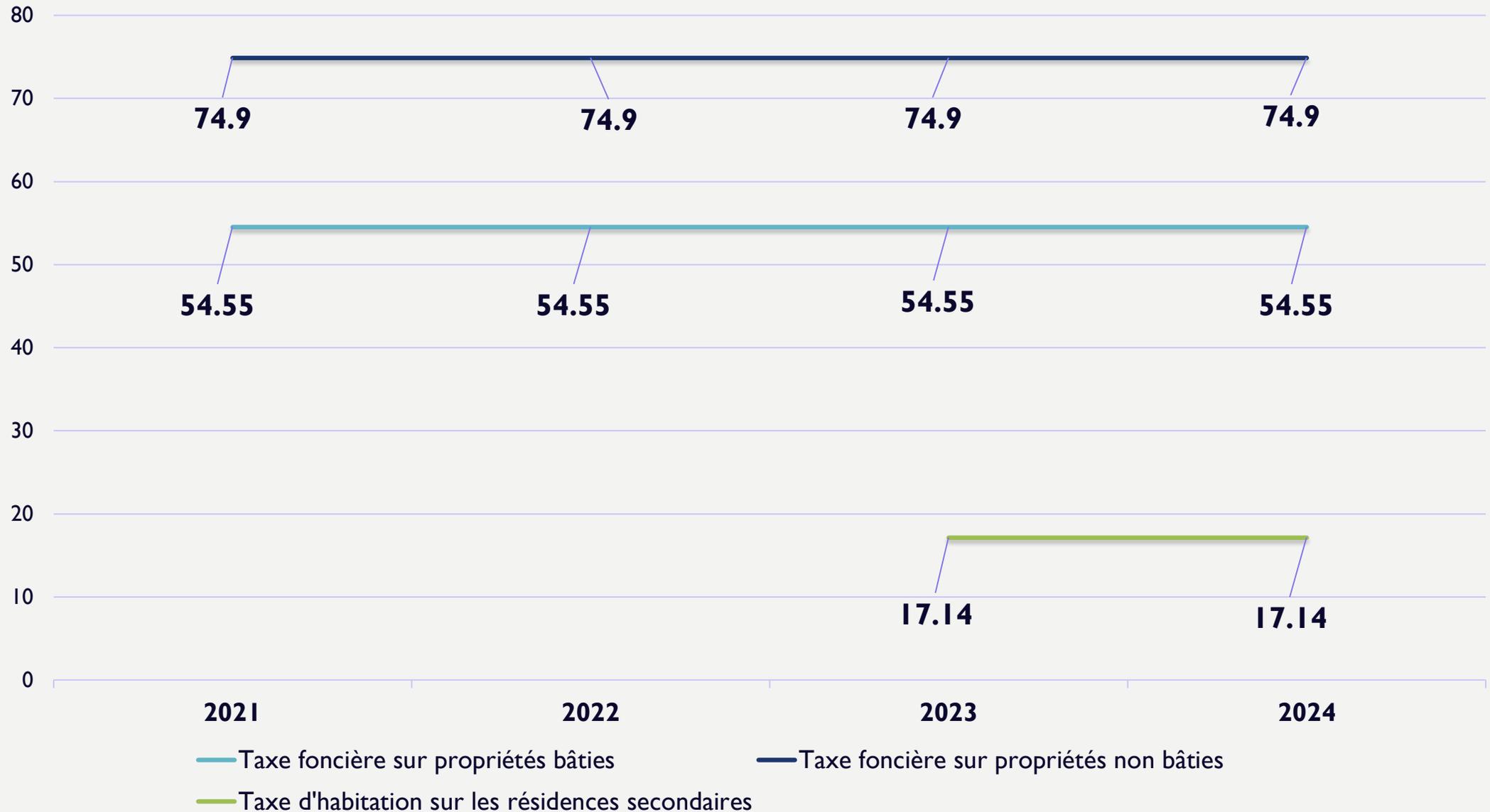
**UNE FISCALITÉ EN LÉGER
MOUVEMENT
ET DES TARIFICATIONS
DE SERVICES
STABILISÉES**

❑ Il est prévu une évolution prévisionnelle de ce chapitre de + 2,1%.

- Il est noté au vu de l'état 1259, une évolution à taux constant, des produits de fiscalité locale (Taxe Foncière Propriétés Bâties/ Taxe Foncière Propriétés non Bâties) de 2,9% et 4,42%. Il est également budgété des recettes en baisse de THRS au regard d'un taux de 17,14% (à l'instar de celui voté avant la suppression de la TH).



Évolution des taux de fiscalité - 2021/2024



- Il est prévu également une légère hausse prévisionnelle des recettes issues **des droits de mutation** au regard d'un potentiel rebond du marché immobilier au second semestre 2024.
- Il est néanmoins acté la baisse de l'attribution de compensation versée par SNA. En raison de l'évolution du coût annuel de gestion de la compétence GEPU qui s'élève à 93 557€, (il avait été estimé à 68 287 en 2021), **le montant annuel versé à la Commune, au titre des attributions de compensation passera donc de 1 005 636€ à 980 336€, avec application rétroactive au 1er janvier 2024.** Cette mesure a été validée par le Conseil municipal du 20 février dernier.

Évolution des produits de fiscalité locale

	2022	2023	2024
Total	4 311	4 557	4 685

Soit une hausse 8,67% entre 2022 et 2024

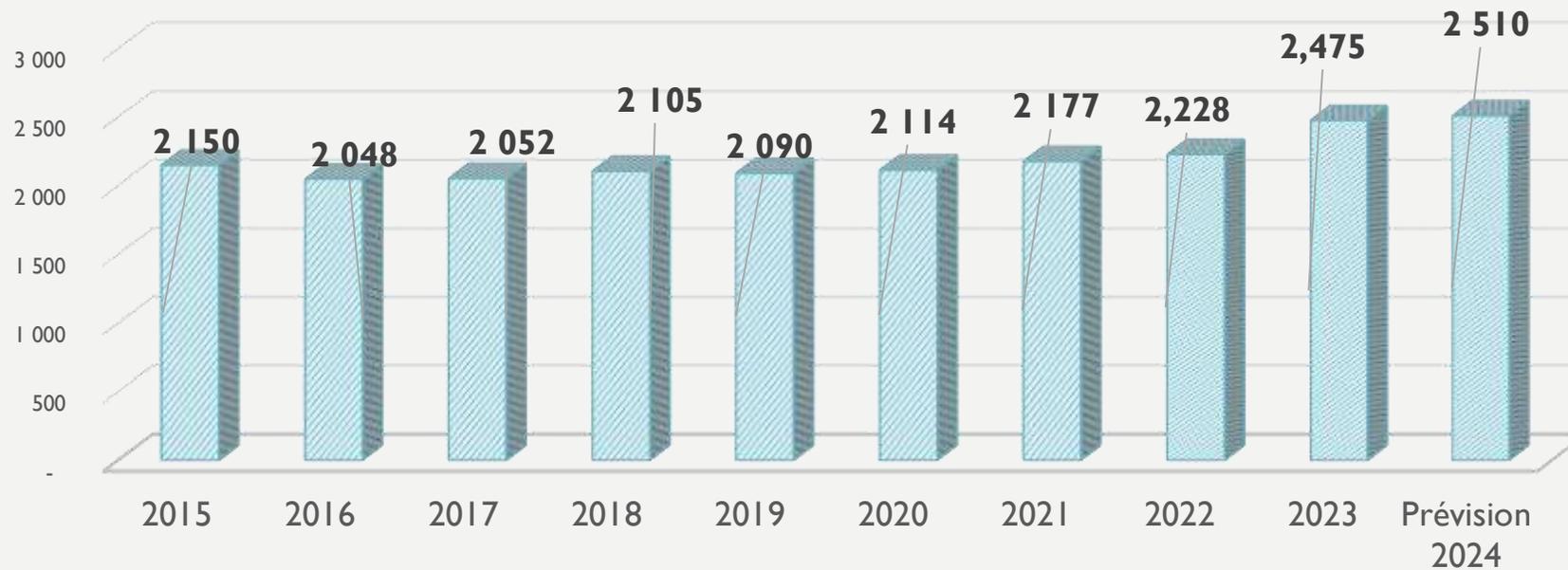
La municipalité en 2024, conformément à ses engagements, fait DONC le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale.

Il en sera de même de la tarification des services publics

**DES DOTATIONS
EN LÉGÈRE
MAIS EN CONSTANTE
ÉVOLUTION**

□ Ce chapitre en 2024 sera en légère **évolution de 1,4%** par rapport à l'année 2023.

- Il est en effet inscrit dans le BP 2024, une légère augmentation de la DGF, conformément à la LFI pour 2024.



■ Les dotations :

- La ligne « Autres groupements de collectivités ou communes » évolue selon les frais de scolarité.
- Les dotations « autres organismes » (principalement la CAF) sont en légère augmentation car en corrélation avec le déploiement des activités du Centre social et du Périscolaire.

■ Les compensations :

- Les allocations compensatrices sont celles inscrites dans l'état fiscal 1259, en légère évolution par rapport à 2023

UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET ANIMÉE

- Une année riche en animations
- Le soutien de la municipalité aux associations andelysiennes en corrélation avec leurs actualités et projets, à hauteur de 265K€ hors prestations en nature.

➤ Vie culturelle

- ✓ **L'ouverture de la saison culturelle avec l'exposition « Merci Monsieur Poussin par Bernard Bouin » qui s'est déroulée au musée le 05 avril 2024 dans le cadre des 430 ans de la naissance de N. Poussin,**
- ✓ **Le Concert « La Symphonie du Nouveau Monde » qui se déroulera le Vendredi 12 avril 2024 à 20h30 au sein de la Collégiale Notre-Dame avec le concours du Conservatoire de Petit et Grand Couronne,**
- ✓ **L'exposition contemporaine « hors les murs » valorisant les jardins du musée sera constituée de sculptures en hommage au sculpteur Dominique DENRY, décédé en 2021.**

➤ Vie culturelle

- ✓ Durant la semaine du 22 au 27 avril 2024, **le musée mobile « MuMo » du Centre Pompidou sillonnera notre territoire.** Le contenu de l'exposition fait le lien avec l'année des Jeux Olympiques 2024;
- ✓ La 4ème édition « d'été en seine » consistant à la réalisation d'animations sportives, culturelles et de loisirs au Petit Andelys ;
- ✓ Un panel de concerts au sein de nos édifices religieux.

➤ Loisirs

- ✓ La chasse aux œufs au square Nicolas Poussin qui s'est déroulée le 1er avril dernier,
- ✓ L'organisation des traditionnelles fêtes du printemps et de l'automne notamment,
- ✓ Le feu d'artifice en bord de Seine,
- ✓ La Foire à tout 2024 les 15 et 16 septembre,
- ✓ L'édition 2024 du festival de Noël.

➤ Sports

- ✓ Le tour de l'Eure junior,
- ✓ La course de côte,
- ✓ Spectacle Olympia sur les bords de Seine,
- ✓ Une nouvelle édition du trail des rois maudits,
- ✓ Le village des associations.

➤ Social, jeunesse et citoyenneté

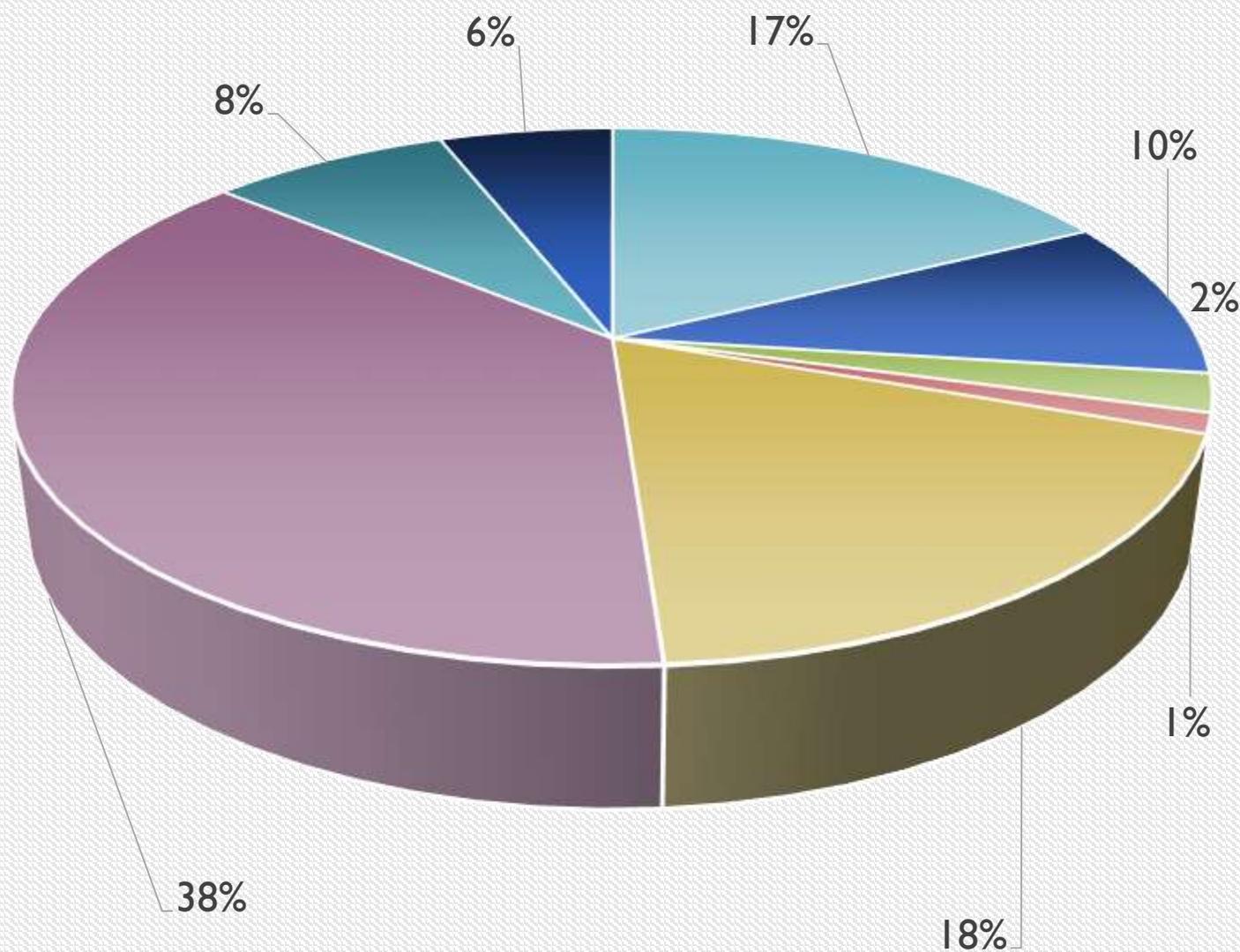
- ✓ L'année 2024 sera caractérisée par la finalisation du **diagnostic du Contrat de projet** pour les habitants et avec les habitants.
- ✓ Les rassemblements festifs plébiscités par les administrés dans toutes les enquêtes de terrain, font donc partie des actions reprises en 2024, **les sorties estivales, la manifestation « Un pays, une culture », la poursuite d'actions de médiation et d'atelier hors les murs, la sensibilisation autour de la santé ...**
- ✓ Sera développé **l'accompagnement, l'accueil à destination de la jeunesse andelysienne, la mise en place d'un Conseil des Jeunes à l'instar de ce qui a été opéré avec le CME**, des propositions d'animations culturelles et sportives seront menées dans le cadre de projets transversaux avec des partenaires et les services de la Ville.

LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

NATURE DEPENSES	MONTANT
Dépenses nouvelles d'équipement	3 484 182
Création d'un pôle multi-activités/Maison de santé pluri professionnelle	606 000
Valorisation du patrimoine historique	338 270
Aménagement et développement territorial	80 430
Développement durable	42 169
Rénovation des voiries communales et espaces publics, enfouissement des réseaux et développement de la vidéo protection	637 028
Réhabilitation, aménagement et accessibilité des bâtiments publics	1 304 637
Acquisition de matériels et œuvres	275 648
Opérations patrimoniales	200 000
Emprunts et dettes assimilées/autres	845 000
TOTAL DEPENSES REELLES	4 329 182
DEPENSES D'ORDRE	480 000
Restes à réaliser 2023	196 466
Solde d'exécution N-1	659 295
TOTAL	5 664 943

Répartition des nouvelles dépenses d'équipement



- Création d'un pôle multi-activités/Maison de santé pluri professionnelle
- Valorisation du patrimoine historique
- Aménagement et développement territorial
- Développement durable
- Rénovation des voiries communales et espaces publics, enfouissement des réseaux et développement de la vidéo protection
- Réhabilitation, aménagement et accessibilité des bâtiments publics
- Acquisition de matériels et œuvres
- Opérations patrimoniales

DÉPENSES NOUVELLES PAR OPÉRATIONS COMPTABLES

	OPERATIONS	TOTAL
Espaces verts	13	82 869,20
Voirie	14	537 028,02
Cimetières	20	16 000,00
Collégiale	28	138 282,70
Saint sauveur	70	178 987,22
Bâtiments	70	1 202 404,10
Eclairage public	90	51 333,00
Accessibilité	96	113 400,00
Place Poussin	98	1 800,00
PLU	99	24 000,00
Acquisitions	100	256 347,79
Oeuvres d'art	101	19 300,00
Amélioration de l'habitat	103	212 750,00
Pôle multi-activités - MSP	105	606 000,00
Quartier du Levant	106	43 680,00
		63
		3 484 182,03

POLE MULTI- ACTIVITÉS

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSI ONNELLE

- ❑ **QUOI:** La Commune ambitionne la création d'un pôle multi activités au sein de la partie contemporaine de l'hôpital Saint-Jacques, qui regrouperait :
 - Une maison de santé pluri professionnelle,
 - L'office central de production alimentaire,
 - Des espaces dédiés aux services municipaux : espace France-services, centre communal d'action sociale,
 - Le Centre médico social du Département de l'Eure.

- ❑ **OBJECTIFS:**
 - Patrimonial puisqu'il vise à reconvertir une future friche, bâimentaire;
 - Lutter contre la désertification médicale qui sévit sur la Commune;

- ❑ **BUDGET GLOBAL**
 - 5 600K€ TTC - financement de 70% sur le HT escompté)
Budget de 606 K€ en 2024

❑ **DURÉE** 2023 – 2025

VALORISATION PATRIMOINE HISTORIQUE

338K€ EN 2024

- ❑ la municipalité investira sur la collégiale Notre-Dame, plus de 135K€ en 2024 afin notamment de sécuriser ses rambardes tout en les restaurant.
- ❑ La réalisation des études préalables à la restauration de l'Église et de l'orgue Saint-Sauveur pour 99,5K€;
- ❑ Un budget de 70K€ est prévu si des travaux d'urgence doivent être réalisés sur les édifices;
- ❑ Le réaménagement de la fontaine Ste Clothilde pour 40K€ finançable à 80%;
- ❑ Des travaux d'entretien seront également réalisés intégrant la collégiale Notre-Dame, l'église saint sauveur et la tour de l'horloge.

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL(1)

❑ RÉVISION PLU 2018 – 2024 (24K€ CP en 2024)

L'année 2024 sera consacrée :

- ✓ Au bouclage de la traduction réglementaire du PLU (zonage, règlement écrit, OAP, servitudes, annexes) ; à la réalisation de l'évaluation environnementale et des justifications du PLU ; **ARRÊT en conseil municipal en Juin;**
- ✓ La notification du PLU aux Personnes Publiques Associées et le recueil de leur l'avis ;
- ✓ La réalisation de l'enquête publique ;
- ✓ L'approbation du PLU en séance du Conseil Municipal.
APPROBATION EN DECEMBRE

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (2)

❑ LA FINALISATION DE L'ÉTUDE PROGRAMMATIQUE AUTOUR DE LA SOIE

- Cet espace urbanisable, anciennement propriété d'une entreprise privée a suscité l'intérêt de la collectivité au regard notamment de son emplacement central (proximité hypercentre et entrée de ville) et de sa surface. Après multiples échanges réalisés avec le propriétaire, la Commune et Covivio se sont accordés sur un prix d'acquisition, l'achat, via l'EPFN a pu donc être réalisé fin 2023.
- Une étude programmatique a été mandatée à l'EPFN. **Aussi, un budget sera inscrit en 2024 de près de 13 K€ pour financer la finalisation de l'étude programmatique.**

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (3)

□ LA REQUALIFICATION DU QUARTIER DU LEVANT

- Une étude pré-opérationnelle conduite par le cabinet champs libre a été menée en 2022.
- Pour 2024, la Commune ambitionne de **lancer un appel à manifestation d'intérêt** à destination des promoteurs et bailleurs en vue de proposer une offre de logements sur le site du levant (tranche 1). Néanmoins, **il est nécessaire avant la mise en commercialisation, de donner à voir aux prospects et futurs usagers, l'image et l'ambition souhaitées par la collectivité.** Aussi, un paysagiste urbaniste « communiquant » a été missionné début d'année,
- Un budget de 43 K€ sera inscrit pour financer ces différentes missions.

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (4)

❑ LA REQUALIFICATION DU SITE INDUSTRIEL HOLOPHANE

- L'agglomération conduira des études bâtementaires précises permettant d'alimenter différents scénarios d'aménagement.
- **Achat du « domaine des fontainettes » via l'EPFN** en vue d'y transférer notamment le Musée Nicolas Poussin à hauteur de **400 000€**.
- **Rachat accepté du mobilier** présent au sein du domaine **au liquidateur judiciaire** : stock de verreries, pièces moulées, four et presse, matériel d'exposition, vitrines...

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ❑ La poursuite de la restauration des mares communales est une priorité écologique pour la collectivité. **Ainsi l'investissement en 2024 porterait sur la mare du Parc Delattre de Tassigny et la finalisation de celle de Feuquerolles.**
- ❑ L'année 2024 verra également la réalisation du projet porté par les enfants du CME, à savoir l'installation de toilettes sèches au square Nicolas Poussin pour un montant de **26K€**, financé à hauteur de 80%.
- ❑ Achat d'un véhicule propre pour le service espaces verts et propreté.
- ❑ La collectivité s'engage, à fournir une alimentation de qualité notamment avec **une politique renforcée de soutien à destination des producteurs locaux par l'achat public.**

**PLAN DE
RÉNOVATION
ESPACE PUBLIC**

**ENFOUISSEMENT
DES RÉSEAUX**

**ET
DÉVELOPPEMENT
VIDÉOPROTECTION
(1)**

- ❑ Aménagements de sécurité, traversée de RADEVAL: 61K€
- ✓ Réalisation d'importants travaux de sécurisation, Un montage financier a été élaboré avec le CD 27 permettant à la ville d'étaler sur 4 ans, sa participation.
- ❑ Des travaux de modernisation des réseaux
- ✓ Un budget de 400K€ en 2024 serait prévu sur cette thématique (réfection du parking situé devant le nouvel hôpital, rue des déportés martyrs (partie comprise de la fin de la rue des capucins jusqu'à l'avenue de la république) et divers travaux de sécurisation sur le territoire.
- ✓ Paiement de l'enfouissement des réseaux rue des déportés martyrs: 33K€.
- ✓ Un budget de 18K€ pour le changement des mâts et des lanternes

PLAN DE RÉNOVATION ESPACE PUBLIC

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

ET DÉVELOPPEMENT VIDÉOPROTECTION (2)

- ❑ Phase 2 du réaménagement de la promenade des prés après s'être attaché à la rendre praticable en toute sécurité. Un budget de 28,5K€ sera prévu pour l'installation de chicanes et une signalétique adaptée.
- ❑ Extension du déploiement du système de vidéoprotection existant, inscription d'un budget de 33K€.

RÉAMÉNAGEMENT, AMÉLIORATION DES BATIMENTS PUBLICS (1)

**1 300K€
D'INVESTISSEMENT
PRÉVUS**

❑ Bâtiments scolaires: 590K€

- **Ecole Blanchard** : Réfection des toitures terrasses pour un montant estimé à **plus de 173K€**.
- **Ecole Marcel Lefevre**
 - Travaux sur l'équipement **estimés à 250K€**.

La commune investira in fine davantage sur l'école en 2024, à **hauteur de 517K€** permettant de régler de manière durable les désordres liés au tassement différentiel que subit le bâtiment. Les parents d'élèves ont d'ailleurs été consultés sur le sujet très récemment. Il est attendu **80% de financement** de ces travaux d'envergure exceptionnels et urgents.

- **Ecole George Pompidou**
 - Phase 3 de l'opération de réhabilitation des toitures terrasses pour un montant **estimé à 112K€**.
- **Un budget de 54K€** serait également prévu pour financer des travaux divers dans les autres établissements scolaires.

RÉAMÉNAGEMENT, AMÉLIORATION DES BATIMENTS PUBLICS (2)

**1 300K€
d'investissement
prévus**

Bâtiments sportifs: 258K€

L'année 2024 pourrait voir la réalisation de travaux, pour un montant de plus de 258K€, notamment :

- Gymnases : La Boullaye, Boyer et Houssays, **pour près de 228 K€ TTC**, l'investissement majeur sera la réfection de la toiture du gymnase Henri Boyer et des travaux de sécurisation et de relamping au gymnase Houssays,
- Stade Tomasini, **pour plus de 30 K€ TTC**,

Espace de loisirs et renaturation :

la création d'un lieu dédié situé entre les Saules et Jean de la Fontaine: **200K€**. Ce projet n'est pas validé en l'état par la population, le budget attribué pourra être redistribué sur d'autres opérations.

RÉAMÉNAGEMENT, AMÉLIORATION DES BATIMENTS PUBLICS (3)

**1 300K€
D'INVESTISSEMENT
PRÉVUS**

Bâtiments techniques

- **28 K€** pour l'amélioration des conditions de travail des agents des espaces verts.
- **80K€** P3 contrat Dalkia

Accessibilité:

Après avoir investi près de 127K€ en 2023, l'année **2024 verrait** la réalisation de travaux d'accessibilité à la mairie centrale et à l'ex « château des alcools » **pour près de 115K€.**

La réalisation des investissements dans les bâtiments est conditionnée par l'obtention de subventions de la part de nos financeurs institutionnels

ACHAT DE MATÉRIELS ET D'OEUVRES

275K€
d'investissement
prévus

Un budget de plus de 275K€ est également inscrit pour des acquisitions

- Dont Mobilier scolaire, périscolaire et restauration : 77,5 K€,
- Dont Matériel technique, espaces verts, sport et logistique : 95,3 K€,
- Dont Matériel informatique, achats généraux et communication : 76,4 K€,
- Dont acquisitions d'œuvres : 15,6 K€

Montants dépenses d'équipement prévues en 2023

Près de 3,6M€

**Sans augmentation de la pression fiscale
(taux)**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

NATURE RECETTES	MONTANT
Subventions d'investissement	915 759
Emprunts et dettes assimilées	1 200 000
Dotations, fonds	1 138 418
Dont affectation résultats N-1	907 848
Dont FCTVA/Taxe d'Aménagement	230 000
Produits de cessions	500 000
TOTAL RECETTES REELLES	3 753 607
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 580 536
RECETTES D'ORDRE	308 700
Restes A Réaliser	22 100
TOTAL RECETTES	5 664 943

FINANCEMENT DES PROJETS 2024

- AUTOFINANCEMENT: 1 580K€
- AFFECTATION DE RÉSULTATS: 908K€
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS: 938K€ REGION/DEPARTEMENT/DETR/DSIL/SNA
- FCTVA sur les dépenses réalisées en 2021: 215K€
- CESSION: 300K€ nets
- TAXE D'AMÉNAGEMENT: 15K€
- EMPRUNT de 1 200K€ dont 200K€ pour la MSP